



HAL
open science

A l'heure des choix post-bac : Les jeunes de l'espace périurbain sont-ils victimes d'injustice spatiale ?

Catherine Didier-Fèvre

► To cite this version:

Catherine Didier-Fèvre. A l'heure des choix post-bac : Les jeunes de l'espace périurbain sont-ils victimes d'injustice spatiale ? . Les dominations, Colloque de l'Association Française de Sociologie, Association Française de Sociologie, Sep 2013, Nantes, France. halshs-01145960

HAL Id: halshs-01145960

<https://shs.hal.science/halshs-01145960>

Submitted on 27 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A l'heure des choix post-bac : Les jeunes de l'espace périurbain sont-ils victimes d'injustice spatiale ?

Thème 3 : Jeunesses et discriminations : les inégalités de traitement dans la formation scolaire et l'insertion professionnelle (appel commun RT4 et RT 15)

Proposition de Catherine DIDIER FEVRE
Doctorante à Paris Ouest Nanterre La Défense
Sous la direction de Monique Poulot et Lionel Rougé
ED 395
Laboratoire LAVUE
catherine.didier-fevre@wanadoo.fr
2 route de la Belliole
89150 Domats
06 31 62 77 83

La thématique de la justice spatiale (Gervais-Lambony et Dufaux, 2009) constitue un objectif prioritaire souvent affiché dans les politiques territoriales. Pourtant, il apparaît qu'elle semble se heurter à des limites géographiques et mentales quand il s'agit de permettre à tous d'accéder à des études supérieures. Si la fréquentation d'un établissement d'enseignement secondaire est facilitée en France par un maillage régulier du territoire par les lycées et la mise en place par les Conseils Généraux de moyens de transport pour véhiculer les jeunes vers leur centre de formation, dans le cadre de l'obligation de scolarité, la poursuite d'études supérieures n'est pas aussi évidente. La localisation résidentielle périurbaine semble avoir un impact sur l'avenir post-bac des jeunes. Souvent issus des classes moyennes (« *Les petits moyens* » Cartier M., Coutant I., Maclet O., Siblot Y., 2008), ces adolescents ont très peu de moyens de transports à leur disposition. Envisager d'aller faire des études dans une ville universitaire constitue un cap à franchir (tant au niveau mental que matériel) à défaut d'avoir acquis une autonomie en termes de mobilités et de modes de vie. Jusque là, les déplacements de ces jeunes, ne disposant pas de moyens de transport propres, se sont faits de manière organisée (cars de ramassage scolaire) ou accompagnée (« *Parents taxis* », covoiturage).

En quoi la localisation résidentielle périurbaine a-t-elle un impact sur l'avenir post-bac des jeunes ? Peut-on dire que les jeunes de l'espace périurbain sont victimes d'injustices spatiales à l'heure des choix post-bac ? En quoi ces choix post-bac sont-ils révélateurs de leur rapport à l'Ailleurs ?

Pour explorer ces pistes, deux types de démarches ont été menées : l'exploitation de la base APB¹ d'un lycée du nord de l'Yonne et la conduite d'entretiens semi-directifs auprès d'élèves de terminale, d'étudiants de première année (BTS, université, CPGE...) inscrits en Ile-de-France et en Bourgogne. Les sources traitées, comme les enquêtes entreprises, ont permis de tracer le profil-type des vœux formulés par les jeunes de l'espace périurbain (comparé à ceux des jeunes de l'espace urbain ou rural) et d'analyser le décalage entre les vœux formulés et leur réalisation. Les entretiens ont permis d'éclairer leurs choix et d'avancer quelques pistes d'explication.

¹ APB : Admission Post-Bac

² <http://www.admission-postbac.fr>

³ DUT : Diplôme universitaire de technologie, diplôme obtenu à l'issue d'une formation professionnelle de deux

1. La Base APB : un outil pour mesurer l'impact de la localisation résidentielle sur la poursuite d'études ?

L'hypothèse a été faite que l'analyse des vœux formulés dans le cadre de la procédure en ligne dite APB pouvait refléter l'appréhension de l'Ailleurs par les jeunes lycéens.

1.1 Une procédure en ligne

Dès le mois de janvier de son année de terminale, un élève doit formuler des vœux d'orientation dans le cadre d'une procédure en ligne² dite APB. Les données APB contiennent des informations qui ne sont pas archivées par ailleurs (y compris par le ministère, Jagers, 2012) car il s'agit de vœux réalisés à un moment donné. Le jeune peut émettre une vingtaine de vœux très divers (université, DUT³, BTS, CPGE⁴, école de commerce...) qu'il classe par ordre de préférence. C'est à partir de cette première liste que les établissements de formation lui donneront une proposition d'admission dans le courant du mois de juin, qui sera suivie d'autres phases de proposition dans le cas où aucun vœu ne serait exaucé.

L'analyse des vœux témoigne d'abord des choix de filière que font les élèves. Ils rendent aussi compte des choix géographiques que les élèves envisagent de faire. Ces derniers sont toutefois contraints puisque les élèves du nord de l'Yonne sont uniquement prioritaires, pour poursuivre des études supérieures, dans l'académie de Dijon, Dijon se trouvant à plus de 2 heures de train de Sens. Un certain nombre d'élèves s'imaginent un futur parisien (1 heure de train) et vont tout faire pour passer outre ce déterminisme régional. « *J'espère que je serai plus à Villeneuve-sur-Yonne. Ce serait bien que je sois à Paris.* » Marianne (Villeneuve-sur-Yonne, 16 ans, 16 ans de résidence dont 8,5 ans en garde alternée). Pour ce faire, Marianne a réalisé douze vœux en CPGE Lettres (6 dont un vœu pour le lycée Carnot de Dijon) et en licence dans des établissements parisiens. Elle peut se permettre de faire ce type de vœux car elle sait qu'elle peut compter sur sa mère (graphiste free lance) et son grand-père (chef d'entreprise à la retraite) pour financer son hébergement parisien. C'est son cinquième vœu qui a été réalisé : le lycée Fénelon à Paris mais sans internat. Il est donc possible de passer outre le dispositif régional à la condition de disposer d'un très bon dossier scolaire

1.2 Les vœux d'orientation des jeunes au prisme du territoire habité

On peut faire l'hypothèse que la formulation de vœux d'orientation, si elle émane véritablement du jeune et non de ses parents, rend compte de sa manière d'appréhender l'avenir. Afin de poursuivre des études, le jeune sait, s'il veut pouvoir suivre une formation conforme à son projet professionnel, qu'il va devoir partir de sa commune périurbaine. A défaut de disposer des données sociologiques, la base APB renseigne sur le lieu de résidence du jeune. Aussi, il nous est paru intéressant d'examiner s'il existe un effet de lieu comme l'a constaté Jean-Luc Roques (2004) en comparant deux petites villes du sud de la France.

Ici, la comparaison porte sur les types de communes des terrains. L'enjeu est de savoir si l'appréhension de l'Ailleurs par l'élève de l'espace périurbain, à la lecture des vœux qu'il a

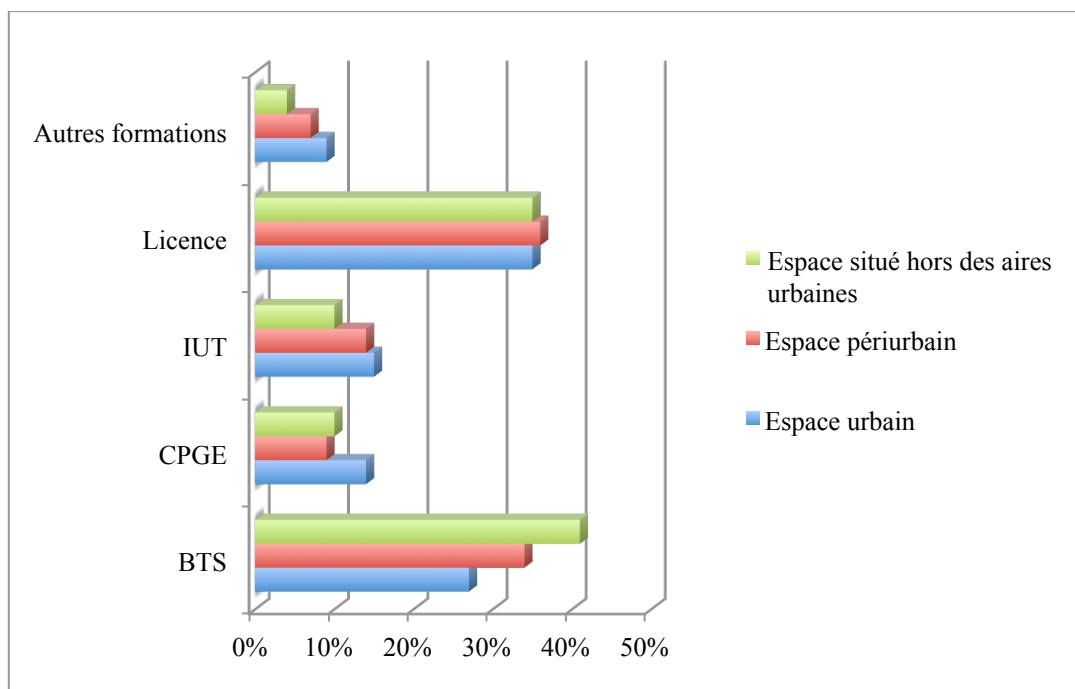
² <http://www.admission-postbac.fr>

³ DUT : Diplôme universitaire de technologie, diplôme obtenu à l'issue d'une formation professionnelle de deux ans. Formation plus générale que le BTS, les titulaires d'un DUT poursuivent des études supérieures.

⁴ CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles, filière d'excellence en deux ans qui préparent les étudiants aux concours des grandes écoles.

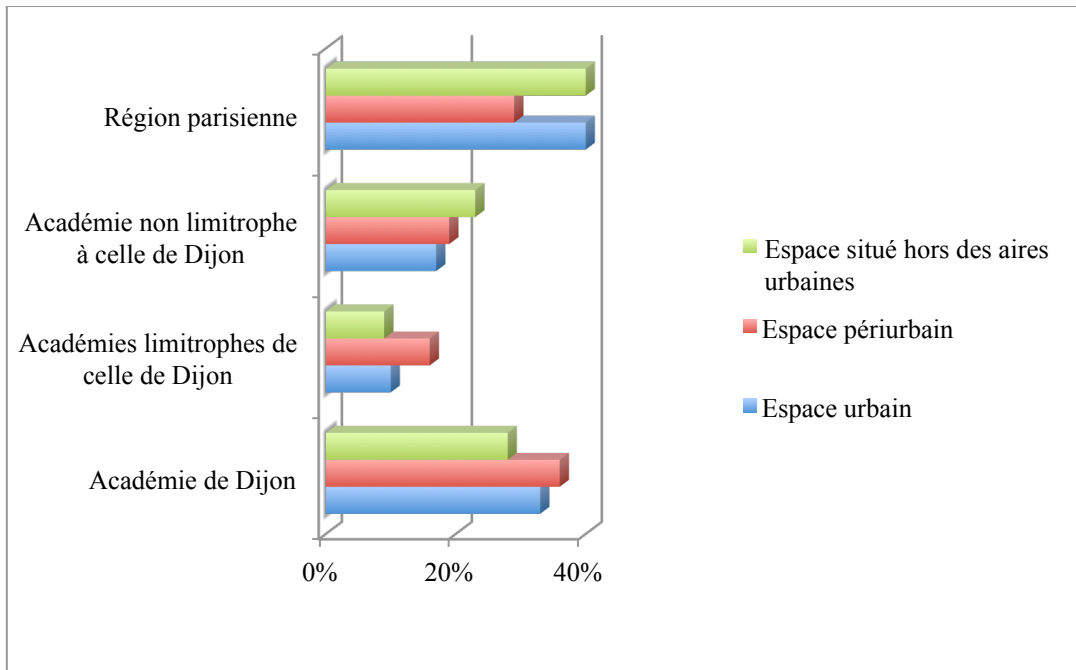
formulés, est différente de celle d'un jeune vivant dans le pôle urbain ou dans une commune appartenant à l'espace à dominante rurale. Les vœux des jeunes périurbains sont sensiblement différents de ceux formulés par les élèves habitant l'espace urbain mais il n'existe pas d'écart important. Quelques petites différences sont à noter du côté des vœux de type CPGE et BTS.

Document 1 : Type de vœux formulés par les élèves selon leur origine géographique



Les choix géographiques des élèves périurbains sont différents de ceux des autres espaces. L'académie de Dijon et les académies limitrophes sont davantage demandées par ces élèves.

Document 2 : Localisation des vœux formulés par les élèves selon leur origine géographique



Document 3 : Carte des académies en France



Source : <http://www.education.gouv.fr/cid22613/elections-professionnelles.html>

1.3 Les vœux à l'épreuve de la réalité

C'est en moyenne le second vœu qui a été réalisé (en moyenne : 2,41). Cela signifie que les élèves ont formulé des vœux relativement réalistes par rapport à l'offre de formation. 5,3% des élèves n'ont reçu, en juin, aucune proposition aux vœux qu'ils avaient émis. Il apparaît qu'un grand nombre d'entre eux font partie « des décrocheurs » (échec au bac, arrêt des études... comme l'ont indiqué leurs enseignants).

Pour les autres, un décalage entre les vœux émis et les propositions faites est à noter. Les élèves périurbains se dirigent majoritairement vers des formations de type licence. L'université de Bourgogne attire 77% des élèves ayant obtenu une orientation en licence. Ce

chiffre montre à quel point l'université « de secteur » tient une place majeure dans l'orientation des jeunes habitant le Sénonais.

Par rapport aux vœux formulés, les élèves périurbains ont proportionnellement moins obtenu des affectations en BTS et DUT. Ceux qui ont obtenu une place dans ces filières se dirigent essentiellement dans l'académie de Bourgogne. Les BTS proposés au lycée de Sens attirent essentiellement des élèves locaux et habitant des communes périurbaines.

En revanche, les élèves périurbains ayant demandé une CPGE ont proportionnellement plus obtenu ce type de formation que ce qu'elle représentait dans leurs vœux. Ces élèves se dirigent pour 58% dans des établissements situés en Ile-de-France. Ces jeunes n'ont pas obtenu d'internat dans le cadre de leur affectation en CPGE.

Ce dernier cas témoigne de la nécessité pour les jeunes de trouver des solutions opérationnelles afin de concrétiser cette affectation à la rentrée suivante.

2. Faire des études : petits arrangements géographiques, financiers et familiaux avec la réalité.

2.1 Partir pour faire des études : une nécessité

L'offre d'enseignement supérieur au niveau local est faible. La petite ville de Sens propose des BTS⁵ dans le domaine tertiaire et industriel et abrite une antenne de l'université de Bourgogne qui prépare uniquement à une licence professionnelle dans le secteur industriel. En choisissant de faire d'autres types d'études, le jeune va devoir échafauder les conditions techniques de la réalisation de celles-ci : comment s'y rendre ? Avec quels moyens ?

La question n'est pas aussi aigüe pour le jeune vivant en ville ou même dans une commune rurale. Dans ce dernier cas, il a souvent dû faire un choix plus précoce au moment de son entrée au lycée : soit il désirait suivre des enseignements particuliers et a choisi d'être interne, soit, se refusant à quitter le domicile familial (pour des raisons diverses), il s'est contenté de l'offre locale et s'est inscrit dans l'établissement le plus proche du domicile parental (importance de l'enseignement agricole). Le jeune urbain, même si ses choix d'orientation doivent l'amener à aller suivre des études à Dijon ou Paris sait qu'il a à disposition une gare et qu'il pourra se déplacer facilement au départ du domicile parental. Des navettes quotidiennes avec un établissement supérieur parisien sont envisageables.

2.2 Combiner désir d'Ailleurs et moyens financiers

Une fois le choix du jeune arrêté, il lui est nécessaire de faire la part des choses entre son désir et les moyens financiers mis à sa disposition.

Les élèves des BTS du lycée de Sens, consultés par questionnaires puis en entretiens pour dix d'entre eux, ont expliqué qu'ils avaient choisi ce BTS (BTS assistant manager ou BTS assistant de gestion des PME-PMI⁶) en raison de sa localisation. C'est d'abord parce que la formation était locale qu'elle les intéressait. Sa localisation ne les contraint pas à déménager

⁵ BTS : Brevet de technicien supérieur, diplôme obtenu à l'issue d'une formation professionnelle de deux ans, permettant une insertion rapide sur le marché du travail.

⁶ PME-PMI : Petites et moyennes entreprises / industries

et cette raison était essentielle. Pour certains d'entre eux, la formation en elle-même les intéressait mais pour 20% des jeunes interviewés, c'est uniquement un choix de formation par défaut. Pour les autres, les raisons qui les ont amenées à postuler dans ce type de formation combinaient localisation de la formation et intérêt pour celle-ci. Ainsi Déborah (étudiante de première année de BTS assistante de gestion des PME-PMI, 18 ans, Les Bordes, 10 ans de résidence), diplômée du baccalauréat ES, a fait le choix de s'inscrire au lycée de Sens en BTS afin de ne pas avoir à partir. Ce BTS ne l'attirait pas particulièrement mais la localisation géographique l'a emportée dans sa décision. Elle met en avant les contraintes financières qui pèsent sur ses parents, (Authier, J.Y, Vermeersch S, 2012) lesquels ont acheté une maison à rénover aux Bordes au début de l'année 2012. Les quatre enfants participent aux travaux de rénovation qui doivent permettre de rendre plus confortable le logement et d'alléger le poids d'un crédit immobilier déjà important. Cet argument objectif convoqué est à mettre en relation avec un positionnement subjectif qu'elle a plus de mal à formuler. « *Je ne suis pas autonome. Je ne sais pas me débrouiller. Je ne me voyais pas à Dijon dans un appartement à devoir tout gérer. J'ai peur. Je suis assez timide.* » L'argument financier vient ici, pour une bonne part, masquer le sentiment de peur par rapport à l'Ailleurs. Déborah est boursière. Elle aurait pu avoir une chambre dans une cité universitaire si elle avait désiré partir. Elle n'en avait, tout simplement, pas envie.

2.3 La famille comme point d'ancrage

L'attachement à la famille est souvent convoqué dans les entretiens pour expliquer le fait de ne pas vouloir aller trop loin. Noémie (Sergines, 17 ans, 17 ans de résidence) veut faire une formation en alternance dans le domaine du tourisme (BTS tourisme à Provins). « *J'ai pris une formation, pas loin de chez moi. Je me vois pas partir. Je sais pas. Ça va bien le temps des vacances mais partir, c'est pas mon truc.* » « *Ca me dérangerai de partir, de faire payer mes parents pour l'école, l'internat.* » Sa sœur a fait ses études (BEP et Bac Pro) à Dijon dans un lycée privé (Sainte-Bénigne). « *Ca a été très dur de partir.* » Noémie se sent prête à aller travailler ou étudier à Paris), à la condition de revenir le soir à Sergines. « *Ma cousine et son copain habitent à Sergines et travaillent à Paris. Ils reviennent tous les soirs.* » Noémie met en avant comme explication à son non désir de partir : « *Je pourrais ! Mais, ça me dit rien de partir. Si je pars, je perds le contact avec mes amis, ma famille. Je pourrais plus faire Carnaval⁷ !* »

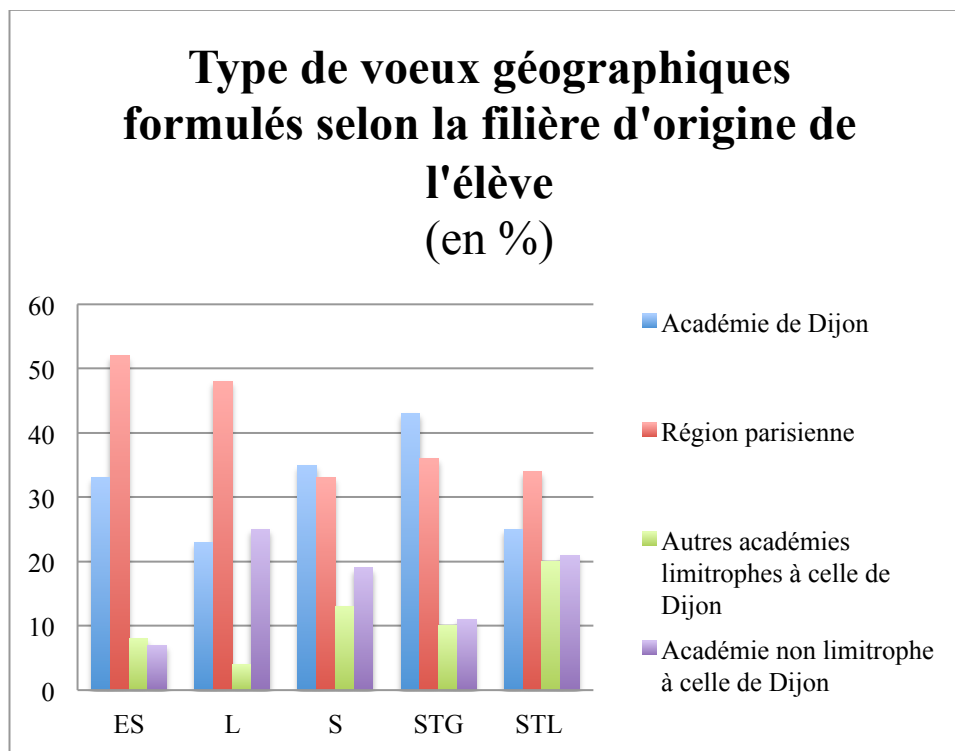
⁷ Noémie est très impliquée dans la vie associative de son village. Elle a été élue reine du Carnaval de Sergines en 2012.

3. Lire le rapport à l'Ailleurs par le prisme des choix post-bac ?

L'élaboration d'une poursuite d'études fait apparaître des divergences tant au niveau des diplômes que des lieux. Il apparaît que la localisation résidentielle du jeune joue peu dans la mise au point d'un parcours d'études et que d'autres facteurs entrent en ligne de compte.

3.1 Un rapport à l'Ailleurs différencié selon la filière d'origine des jeunes ?

Document 4 : Type de vœux géographiques selon la filière d'origine de l'élève



Un examen des types de vœux géographiques fait apparaître des différences non négligeables en fonction de la filière dont est issu l'élève. La place tenue par les vœux situés en région parisienne est très importante dans les deux filières générales ES (Economie et Social) et L (Littéraire). Les élèves de ces deux filières demandent moins que les autres des formations dans l'académie de Dijon. Il est vrai que seule la capitale de région, Dijon, propose des enseignements d'excellence dans le domaine économique et littéraire avec une unique CPGE existante (45 places dans chaque classe). Aussi, la proximité de Paris pousse les élèves du bassin de Sens à postuler dans des formations littéraires et économiques : CPGE, Licence,... Pour faire ce que l'on aime, il est donc nécessaire de se tourner vers la région parisienne.

Le même constat vaut pour les élèves de la filière STL (Sciences et Techniques de laboratoire). L'offre est plus alléchante en région parisienne qu'au niveau de l'académie de Dijon.

A l'inverse, les élèves de la filière S (Scientifique) demandent davantage des formations dispensées dans l'académie de secteur. Une explication est à chercher au niveau de l'offre de formation présente dans l'académie de Dijon. Les classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (type écoles d'ingénieur) sont beaucoup plus nombreuses que les classes préparatoires économiques et littéraires en Bourgogne. De même, la région Bourgogne dispose de nombreuses formations dans le domaine industriel en raison du tissu industriel encore bien présent. On peut citer, par exemple, l'IUT du Creusot qui a été installé dans les années 1990 en partenariat avec l'entreprise AREVA. De même, la région Bourgogne propose de nombreux BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) dans le domaine de la biologie qui peuvent attirer des jeunes titulaires d'un baccalauréat scientifique. La région Bourgogne est une grande région agricole et surtout viticole (la Côte d'Or) en forte demande de techniciens qualifiés.

Les élèves de terminale STG (Sciences et Technologie du Tertiaire) sont ceux qui postulent le plus pour des formations situées dans l'académie de Dijon. L'analyse détaillée des lieux de formation fait apparaître l'importance tenue par le département de l'Yonne. Les BTS proposés à Sens, à Auxerre sont davantage demandés par les élèves de terminale STG car ils sont spécialisés dans le domaine des services ou de la gestion. Si Baptiste Coulmont (2011, 2013) comme Sophie Orange (2013) ont montré que le recrutement des élèves dans les différentes filières du baccalauréat comme dans le cas de la poursuite d'études supérieures, étaient marqués socialement, l'offre locale est centrale dans les vœux que les jeunes peuvent formuler. Les élèves de STG sont généralement issus de milieux plus modestes, sans pour autant être boursiers. Aller faire des études loin de chez eux signifie que leurs parents puissent prendre en charge leurs transports et leurs frais d'hébergement. Si le BTS qu'ils veulent obtenir existe au niveau local, ils n'auront pas besoin de quitter leur environnement.

3.2L'académie de Dijon en tête du palmarès : quand le pragmatisme l'emporte

Le document 2 fait apparaître la préférence des élèves de l'échantillon pour des établissements situés dans l'académie de Dijon ou dans les académies limitrophes. Deux explications peuvent éclairer cette prédominance. L'échantillon de la base APB à notre disposition comporte un biais qu'il est nécessaire de présenter pour comprendre, en partie, cette préférence bourguignonne. Les fichiers APB sur lesquels nous avons travaillé, nous ont été fournis par les professeurs principaux du lycée début juillet. Or, tous les collègues (11 sur 17) n'ont pas répondu à la demande de mise à disposition. Les classes de terminale S sont surreprésentées dans l'échantillon puisque tous les fichiers postbac sont en notre possession. En revanche, les filières sciences et techniques industrielles sont absentes et la section ES est sous représentée (données d'une classe sur deux). Une analyse des vœux par une entrée géographique (par le type d'espace de résidence, voir document 2) comporte des biais.

Si la proximité géographique de Paris (1 heure de train) est réelle, le poids de l'académie de Dijon est à noter. Au-delà du fait que les élèves du lycée de Sens y soient prioritaires dans les formations y sont dispensées, un autre élément important à prendre en compte est celui du coût du logement à Dijon comparé à Paris. Il est envisageable, pour les élèves qui ne sont pas boursiers et donc non prioritaires pour louer une chambre en cité universitaire, de trouver un studio à Dijon autour de 250€/mois quand le même type de logement avoisine davantage 500 – 600 € à Paris. Aussi, même s'il faut 2 heures par le train pour se rendre à Dijon (225 km), c'est souvent une solution qui semble la plus adaptée économiquement.

3.3 Le rôle joué par la famille et par les pairs dans les choix post-bac

La place des parents (toujours difficile à estimer) joue pour beaucoup dans les choix post-bac : la connaissance des rouages de la formation et la mise à disposition de moyens financiers orientent les choix géographiques. La base de données APB n'apporte toutefois pas d'éclairage sur ce point à l'inverse des entretiens semi-directifs. Si Marianne (16 ans, Villeneuve-sur-Yonne, 16 ans de résidence dont 8,5 en garde alternée) dit ne pas avoir été poussée par sa famille pour faire une classe préparatoire, elle a bénéficié du soutien de sa mère (graphiste freelance) qui l'a accompagnée dans ses démarches : visite de foyers d'hébergement, accompagnement financier et moral de son installation...

Malgré tout, le déterminisme social n'est pas total. Pour Emmanuel (Pont-sur-Yonne, 23 ans, 23 ans de résidence), issu d'une famille modeste, à aucun moment la mobilité n'a été un obstacle. Pourtant, son cursus universitaire a été chaotique (deux classes de seconde générale, une année de BEP⁸ comptabilité, un bac professionnel comptabilité obtenu avec félicitations du jury, une première année à l'université en LEA⁹, trois années en licence de géographie, diplôme obtenu avec succès). Ce jeune a élaboré des dispositifs pour pouvoir suivre des études supérieures sans avoir d'importants moyens financiers. Sa bourse d'échelon 2 lui permet de payer la carte *imagin'R*¹⁰. Il se rend à la gare de Montereau-Fault-Yonne (située dans la zone 5) en voiture (son père travaillant à Montereau le déposait jusqu'à ce qu'Emmanuel obtienne le permis et s'achète une voiture avec l'argent gagné à travailler pendant les grandes vacances). Il a ainsi pu suivre des cours à l'université de Nanterre au prix de longs déplacements quotidiens. Ce mode de vie lui convient. « *Les copains de la fac disent que je suis complètement cinglé ! (...) Mais, moi, j'aime voyager. J'aime être dans le train.* »

Nombreux sont les jeunes qui expliquent le choix d'une formation à Dijon par le fait que leurs copains y allaient. Sophie Orange (2013) avait repéré ce phénomène chez les élèves inscrits en BTS. Il est valable pour les jeunes inscrits en première année de licence. Ces élèves se retrouvent d'ailleurs très fréquemment à Dijon dans la semaine pour passer des soirées ensemble. Les étudiants de première année rencontrés font souvent mention des difficultés qu'ils éprouvent à se faire des amis à l'université avant le second semestre. La multiplicité des cours proposés fait qu'ils ne sont pas dans une structure de classe et ne voient certaines personnes qu'une fois par semaine. Il faut beaucoup de temps pour nouer des amitiés dans ces conditions. Cela ne semble pas l'explication valable dans le cas de Pauline (20 ans, Rosoy, 20 ans de résidence). Le changement a été tel qu'elle n'a pas réussi à faire face. Elle désigne sous le terme de « *bunker* »¹¹ la prépas (concours d'orthophoniste) où elle était inscrite à Dijon. Elle n'a pas continué la formation et a eu besoin de revenir chez ses parents dès la mi-octobre puis a suivi en dilettante une L1 en psychologie le reste de l'année universitaire. Elle prépare aujourd'hui les concours d'écoles d'infirmière au GRETA de Sens. Elle réside chez ses parents. Elle passe les concours dans plusieurs instituts : Sens, Auxerre, Montereau-Fault-Yonne et Saint-Etienne. Les trois premiers lieux ont l'avantage d'être prêts de son domicile familial. Le dernier s'explique par le fait qu'elle a envie de rejoindre deux de ses copines qui y sont étudiantes depuis leur première année de licence : Anastasia en histoire et Méline en sociologie. Elle sublime la vie étudiante qu'elle n'a pas pu mener pendant son séjour à Dijon. Elle se convainc qu'avec la compagnie de ses amies, tout sera différent.

⁸ BEP : Brevet d'études professionnelles

⁹ LEA : langues étrangères appliquées

¹⁰ Carte de transports collectifs, réservée aux jeunes, utilisable en Ile-de-France

¹¹ Elle explique cette appellation par le fait que les locaux où se déroulaient les cours n'avaient pas de fenêtres ou seulement un éclairage diurne indirect.

Conclusion :

Evoquer l'injustice spatiale pour expliquer les choix post-bac des jeunes ne semble pas une explication. Les jeunes des espaces périurbains font le même type de projets de poursuite d'études que les autres. Les différences repérées dans les choix géographiques et une préférence marquée pour des formations locales ou dans l'académie de secteur s'expliquent davantage par le profil scolaire des jeunes concernés et l'offre de formation à disposition que par le fait d'un éloignement des pôles d'enseignement supérieur. Il ne semble pas que les jeunes s'interdisent de postuler dans des formations lointaines de leur lieu de résidence. Simplement, ils combinent la proximité géographique et les contraintes financières de leur famille. Un fort attachement à la famille et à la maison périurbaine apparaît comme un bon prétexte pour ne pas s'éloigner et postuler dans des formations proposées dans le lycée de secteur.

En revanche, une moindre habitude des mobilités autonomes peut être avancée pour expliquer certains phénomènes de repli. Une absence d'usage des transports collectifs complique toutes mobilités lors des choix post-bac. Déborah avoue ne jamais avoir pris le train seule. Dans ces conditions, aller faire des études à Paris ou à Dijon semble un obstacle difficile à franchir. Une initiation à la lecture d'un plan de métro parisien, dans le cadre de l'enseignement d'exploration *Littérature et Société*¹², avait rencontré un franc succès. Cette séance leur avait permis de comprendre les codes des transports et leur laissait espérer qu'ils pourraient se rendre à Paris par leurs propres moyens. Entre des jeunes qui n'ont pas les codes et ceux qui, comme Marianne, se rendent à Beaubourg pour réviser leur bac d'histoire des arts, l'écart est total. La situation périurbaine de la résidence n'y est pour rien. C'est l'éducation et les pratiques sociales des parents qui expliquent tout.

Ce constat est assez terrible. Comme l'a montré Cécile Van de Velde (2008) pour la France, la jeunesse est un moment déterminant. Par les études menées, elle va conditionner le destin social de l'individu. Pour s'engager dans des études ambitieuses, la représentation de soi est centrale. Le cas d'Emmanuel est toutefois encourageant. C'est un bel exemple de lutte contre tout déterminisme social comme spatial !

Bibliographie :

- Authier, J.Y, Vermeersch S. (dir.) L'espace des classes moyennes. *Espaces et société*, N° 148-149, Érès, 287 p., 2012.
- Cartier M., Coutant I., Maclet O., Siblot Y. *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*. La découverte, 2008.
- Gervais-Lambony P. et Dufaux Frédéric. Justice spatiale ! *Annales de géographie*, Armand Colin, N°1, 2009, 8-15.
- Jagers Christophe, 2012. Les nouveaux bacheliers inscrits en licence à la rentrée 2011. *La note d'information. Enseignement supérieur et Recherche*, juillet 2012. http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2012/79/4/NI_12_07_def_v2_219794.pdf
- Orange, S., 2013. *L'autre enseignement supérieur. Les BTS et la gestion des aspirations scolaires*, Paris, PUF, Coll. Education & Société. 228 p.
- Roques, J.L., 2004. La petite ville et ses jeunes. Préface de Dubet, F. Paris, L'Harmattan, 2004. 240 p.

¹² Parallèlement à ce travail de recherche, j'ai en charge en histoire – géographie et histoire des arts des classes au lycée de Sens.